

"LE PEUPLE BRETON"

mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.

1890-57 RENNES, Hervé GRALL

51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

LA BRETAGNE fait-elle partie du « MONDE LIBRE » ?

(Voir éditorial, page 2.)

L'U. D. B. CONTRE LA BOMBE ATOMIQUE

(Voir article, page 3.)

PROMESSES ET REALITES

Au début de l'été, alors que la situation sociale en Bretagne était inquiétante, la presse aux ordres avait mis en épingle les décisions prises par le comité interministériel sur l'aménagement du territoire : le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) devait apporter son concours financier à « diverses réalisations dans l'Ouest » (1).

Replaçons ces mesures dans leur contexte et essayons de chiffrer les investissements destinés à notre pays. Le Fonds d'intervention participera, à concurrence de 5 millions de francs, au programme mené pour éliminer les points noirs de la circulation routière : la prise en charge de travaux routiers dans une quinzaine de départements est ensuite annoncée (2); le rédacteur de "Ouest-France" avait réussi — on ne sait par quel calcul — à trouver que la Bretagne bénéficierait de 771 000 F de travaux. En fait, la seule précision chiffrée était le financement d'une première tranche de travaux : 10 millions de francs destinés à améliorer la route nationale 113, entre Langon et Narbonne (Languedoc).

— Deuxième mesure : achats et équipements de terrains à Toulouse, sur une zone de 70 hectares où seront regroupés différents laboratoires, centres techniques et écoles touchant à l'aéronautique et aux recherches spatiales (tout cela pouvant servir indirectement à la force de frappe, sans bien sûr figurer à ce titre au budget de la Défense nationale); le financement est assuré par les crédits du Fonds de... décentralisation.

— Troisième mesure : affectation d'une somme de 13 650 000 F à des subventions permettant de réaliser dans les agglomérations de Marseille, Nancy-Metz, Tou-

(Suite page 3.)

L'AFFAIRE « LE MELINER »

De nouveaux licenciements sont annoncés à Nantes et à Saint-Nazaire. Les difficultés d'une des premières affaires industrielles du Mor-Bihan s'ajoutent au lourd passif du bilan économique de ce département : défection d'Alsthom, menaces toujours présentes sur les Forges d'Hennebont, chômage certain à plus ou moins longue échéance pour les ouvriers de l'arsenal de Lorient. Seul espoir subsistant — espoir entretenu par des travaux de terrassement — : l'implantation de « Renault » dans la zone industrielle de Lorient.

Quelle que soit la solution qui intervienne pour la société Le Meliner (fabrique d'aliments du bétail et commercialisation de volailles, société pratiquant l'intégration (1)), il y aura chômage quasi-total en cas de faillite, soit 550 personnes, limité en cas de reprise de l'affaire : 120 à 150 personnes (ouvriers et employés de bureau principalement). Il est inutile d'insister sur les difficultés d'un réemploi en Bretagne.

UN ECHEC...

C'est l'échec d'une société qui a pu passer pour « l'entreprise bretonne-pilote » : par l'origine locale de l'entreprise tant sur le plan des hommes que sur le plan des capitaux (nombreux étaient les petits actionnaires, ouvriers et employés de l'usine, artisans et commerçants des communes environnantes), par les dimensions bretonnes de ses activités à l'amont (2) (plus de 500 éleveurs ou aviculteurs sur trois des cinq départements bretons : Mor-Bihan, Côtes-du-Nord et Finistère), par un tonnage la plaçant presque au niveau français des grands trusts, tels que Duquesne (Purina-Ralston), Provimi, le groupe Star (Unilever).

S'il est vrai que l'implantation d'une usine venue de l'extérieur, comme Citroën à Rennes, doit beaucoup aux bas salaires, à la possibilité de renouvellement de la main-d'œuvre, à l'absence de vellétés syndicales, la façade brillante de beaucoup d'entreprises d'origine locale cache un paternalisme du XIX^e siècle qui n'est pas sans

conséquence sur la gestion même de ces affaires : si tous les ans une « fête familiale » réunissait les ouvriers autour du patron toute tentative d'action syndicale signifiait la mise à la porte immédiate ou le chantage suivant les échelons (3); la promotion sociale était très limitée et rappelait plutôt pour certaines catégories les droits des seigneurs du moyen âge.

DÉPUTÉ ET SYNDICALISME AGRICOLE FACE À LA CRISE

Face à ce problème social et économique à l'échelon de la Bretagne, nous analyserons deux réactions : celle d'un député U.N.R. et celle du syndicalisme agricole « régional ».

« Pourquoi pas à Carpentras ! » Cette réflexion de l'abbé Laudrin, député de la majorité gouvernementale, situe bien la réaction d'un élu local : un éleveur venait d'annoncer qu'une réunion d'aviculteurs se tiendrait à Gourin. Ainsi, l'abbé Laudrin, qui avait la prétention non seulement d'exposer la situation de la société Le Meliner lors d'une réunion publique à Saint-Jean-Brévelay, mais aussi d'apporter la solution, si l'on passait par mon uénère local... montrait ou son incapacité de penser à l'échelon breton (le seul auquel le problème devait être posé) ou son exploitation du « campanilisme », de l'esprit de clocher : pour lui, l'affaire Le Meliner se réduirait à SA circonscription électorale de Locminé - St-Jean-Brévelay : attitude qui est une négation de la démocratie.

Plus complexe est l'attitude du syndicalisme agricole « régional » ; placé devant ses responsabilités, il a voulu faire de cette crise un test pour le gouvernement. Ce dernier donnerait-il sa préférence à une solution coopérative ou à une solution capitaliste (bretonne dans le cas Guyomarç'h, américaine dans le cas Cargyll ou Purina) ? Le gouvernement gaulliste n'est d'ailleurs pas sans tâche : c'est bien lui qui, par l'intermédiaire de Pisanl, a encouragé les agriculteurs à se grouper (4); son représentant, M. Roy, préfet du Morbihan, était en

vacances aux moments les plus critiques et on ne peut oublier l'équivoque de la soi-disant promesse du gouvernement de payer les éleveurs pour la totalité.

L'organisation coopérative est certes la solution la plus valable pour les agriculteurs mais il ne faut pas oublier qu'entreprise privée et coopérative travaillent dans le même cadre et que, bon gré mal gré, ce cadre impose les mêmes lois aux deux (bien qu'inspirées au départ d'un esprit très différent) : celle de la compétitivité de l'économie capitaliste (5). Ce principe de l'organisation coopérative, défendu dès le début dans les déclarations, ne le fut sur le terrain qu'à partir du moment où un groupement de coopératives (U.N.I.C.O.P.A.) vit le parti à tirer de poser sa candida-

(Suite page 4.)

(1) Intégration : des éleveurs — sous contrats individuels ou collectifs — achètent à une même maison la totalité de l'aliment pour bétail, livrent en échange la totalité de leur production animale (poulets de chair ou pondeuses) à cette maison qui se charge de l'abattage et de la commercialisation. Le contrôle du marché économique échappant en fait totalement au producteur, la tendance est de faire assez rapidement de l'éleveur un simple salarié de l'industriel.

(2) Cette distinction amont-aval correspond à peu près à production-commercialisation par rapport à l'usine pratiquant l'intégration.

(3) Depuis, des syndicats sont nés, mais par leur inexpérience et leur manque de maturité, ils subissent les contrecoups de cette obstruction au syndicalisme.

(4) Organiser votre profession, telle a été la rengaine gouvernementale.

(5) Lors de l'assemblée générale de mai du C.D.J.A. du Finistère, le rapport du secrétaire général, M. Le Saux, reconnaissait que certaines coopératives n'ont plus de « coopératif que le nom », et ne cachait pas les difficultés : « Encore faut-il que tout marche bien dans la coopérative ! ». De cette influence du cadre de l'économie capitaliste, citons deux exemples : une organisation du Roussillon obligée d'affaiblir sa fonction commerciale, au trust Barthelemy. La faillite (due à une mauvaise gestion) ne les enorgane pas : M. Arieux doit bien connaître l'exemple de la S.I.C.A. viande de Cholet !

(1) "Ouest-France" du 3 juin 1964

(2) ... il prendra en charge des travaux routiers dans les régions du Nord, de « Bretagne » et de Languedoc-Roussillon, ainsi que dans les départements de Loire-Atlantique, Vendée, Haute-Vienne et Dordogne.

L'AFFAIRE LE MELINER

(Suite de la page 1.)

ture (6). Cette bataille permet aux C.D.J.A. du Mor-Bihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de se poser par rapport aux F.D.S.E.A. Lutte de prestige? Cette explication n'est pas à rejeter (7). Dans le contexte de la lutte engagée contre le gouvernement par les diverses organisations paysannes, l'affaire Le Meliner était un bon cheval de bataille; victime de cette tentative, les jeunes syndicalistes paysans se sont opposés aux F.D.S.E.A. du Finistère et des Côtes-du-Nord sans aller au fond des problèmes (8).

L'autre aspect de cette division a été l'alliance « ouestienne » qui a eu pour curieux résultat de faire représenter les aviculteurs bretons par M. Ariaux, vice-président de la F.N.S.E.A., président de la F.D.S.E.A. du Maine-et-Loire, département où l'aviculture est quasi inexistante !... Président coordinateur pour les « neuf départements de l'Ouest », M. Ariaux a joué parfaitement son rôle : la F.N.S.E.A. tient à garder le contrôle de toute manifestation et, à une fédération des cinq départements bretons, elle préfère le corset de neuf départements. Absents de l'assemblée générale du C.E.L.I.B., les jeunes agriculteurs refuseraient-ils de poser les vrais problèmes économiques et leurs prolongements politiques, oublieraient-ils que la démocratie économique au service de l'homme ne se construit que dans un cadre naturel? Quand on se sent majeur, on ne se cherche pas des parrains ou des tuteurs. Les tracteurs des paysans sarthois ou mayennais n'étaient pas à la manifestation nocturne de Brest, ils n'étaient pas à Hennebont pour défendre les Forges.

Yann-Cheuv VEILLARD.

(6) En constatant que le groupement de producteurs appelé Cooperative de Kergonan ne s'est fondé que sous la pression des événements, il serait trop facile d'arguer de cette prise de conscience tardive de la nécessité d'une telle organisation.

(7) Une organisation aussi conservatrice que l'Assemblée permanente des présidents des Chambres d'agriculture, en la bouche de M. Blondelle, parle des agriculteurs « sacrifiés pour le bénéfice de la haute finance et du capitalisme international ». On assiste, semble-t-il, à une surenchère entre diverses organisations agricoles.

(8) Ces positions ont amené certaines frictions avec les syndicats ouvriers de la société, qui demandaient surtout une solution rapide, sans préférence donnée.



IFFIG

— écoute parfois la radio : c'est donc sans surprise que le 9 août, il a entendu à l'O.R.T.F. l'annonce suivante : « Aujourd'hui, à Morlaix, fêtes du Tregor et du Léon. Comme selon toutes probabilités, le temps sera pluvieux, voici « O sole mio » par Luis Mariano. »

— a fermé son transistor de toute urgence.
— s'est rendu à Morlaix, où, naturellement, il a fait très beau.

— a été étonné de lire un rapport de huit pages, signé Messmer, ministre des Armées, contresigné par un vice-amiral, major de marine, sur l'insuffisance de la « mutuelle transocéanique dynamique des circuits de lampemètres classiques employés dans la marine ».

— est heureux de constater que M. Messmer pourra, l'heure de la retraite politique venue, se reclasser aisément comme ouvrier électronique.

— se demande pourtant si le fait que M. Messmer s'occupe déjà de tels détails n'est pas à l'origine d'une « certaine lourdeur administrative ».

— a appris qu'une usine rennaise de récupération licenciait 65 ouvriers.

— s'est étonné de ne rien lire à ce sujet dans son quotidien ouestien habituel.

— ne pense cependant pas qu'il faille rapprocher la coloration politique de ce quotidien et celle du maire de la ville intéressée : Rennes...

— avait raison (cf. n° 8) : une base sous-marine antiatomique sera bien installée au cap de la Chèvre (presqu'île de Crozon) : des crédits de l'ordre de 25 milliards viennent d'être débloqués.

— constate que l'équipement militaire se poursuit à défaut de l'équipement industriel !

— se demande si « on » n'a pas intérêt à saboter la marche des Forges d'Hennebont : des tonnes d'acide auraient été déversées par erreur dans le Blavet...

C'est avec stupeur que nous avons appris qu'à Comcarneau, lors de la Fête des Filets bleus, par décision du Conseil municipal (à maire S.F.I.O.), il était « formellement interdit d'arborer tout emblème, oriflamme, drapeau ou symbole de même nature en dehors de ceux traditionnellement déployés par le comité des fêtes et les groupes folkloriques ». Quand on connaît l'histoire, on comprend qu'il s'agissait d'interdire le drapeau breton gwen-ha-du, qui — soit dit en passant — est presque toujours « traditionnellement déployé par les groupes folkloriques », ce qui est à leur honneur.

Mais en quel honneur justement, ce maire, prétendument de gauche, veut-il interdire en Bretagne le drapeau breton? Est-ce qu'il aurait l'intention de soumettre

A la lanterne!

les Bretons aux traitements qu'ont subi les Algériens sous les régimes des « socialistes » Naegelen et Lacoste? Si l'on prend l'arrêté municipal à la lettre les « symboles de même nature » ce pouvaient être des insignes. Ainsi, le port de certains insignes est interdit à Comcarneau le jour de la Fête des Filets bleus! On comprendrait que soit interdit le port de la croix gammée... Mais justement, l'aurait-on interdite, celle-là? Nous posons la question car nous nous étonnons naïvement de voir dans le même parti (S.F.I.O.) un monsieur qui veut interdire notre drapeau et un M. Naegelen (ex-directeur du Populaire de Paris) qui fait de la publicité pour un récent bouquin dans une revue néo-nazie : « Europe-Action » pour ne pas la nommer...

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD. — Ça continue... Avec la même tranquillité (combien ont été arrêtés?), les vandales s'attaquent à notre pays. Vers la mi-août, des pillards ont enlevé une statue de la Vierge placée sous globe à la chapelle de Notre-Dame du Gaudet, non loin de l'embranchement de la rivière de Lannion. Ce vol, qui a toutes les chances de rester impuni, a provoqué une vive émotion dans la région qui, jusqu'à présent, semblait un peu épargnée par les vandales.

FINISTÈRE. — Pour protester contre l'interdiction faite aux pêcheurs de bénéficier des messages familiaux transmis par radio, les patrons pêcheurs de Douarnenez ont décidé de ne plus transmettre dorénavant de messages de pêche.

ILLE-ET-VILAINE. — Au cours de la dixième Fête des Bruyères de Haute-Bretagne, tenue à Redon, un solennel hommage a été rendu par les organisateurs au fondateur de la Bretagne : le roi Nominé. Un tertre surmonté d'une croix marque à Ballon l'emplacement de la bataille où le chef des Bretons battit les Francs du roi Charles la Chauve. Le 15 août dernier, M. Gautier, président de la fête, s'est rendu au tertre et y déposa une gerbe. Après une minute de silence, l'abbé Poisson, historien, retraça les principaux épisodes de la bataille et Pierre Roy, président de Kendach, s'adressa aux jeunes de Bretagne. Après la cérémonie, M. Gautier remit au maire de Bains-sur-Oust deux drapeaux bre-

tons que la municipalité fera flotter sur ses monuments historiques.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Parlant récemment au nom du syndicat C.F.T.C. du département, M. Gilbert Declercq a déclaré : « Nous dénonçons la publicité faite autour du Fonds national de l'emploi dont les fonds ne sont rentrés que pour 3 à 4 % dans l'indemnisation du chômage et dont le Premier ministre a déclaré que le but essentiel était la « mobilité » de la main-d'œuvre qui n'est rien autre chose qu'une véritable déportation... En dix ans, 6 000 emplois ont été supprimés dans les grandes entreprises de la région. Le ministre (du Travail) allégué que 7 000 emplois avaient été créés. Mais il ne s'agit le plus souvent que d'emplois primaires. De plus, cela ne fait que 1 000 postes supplémentaires, alors que, en raison de la démographie et de la reconversion nécessaire des agriculteurs, 3 500 emplois nouveaux doivent être créés chaque année, soit 35 000 en dix ans. »

MOR-BIHAN. — Une grave crise a éclaté en août dans la conserverie de petits pois du département. Une forte chaleur a brutalement accéléré la maturité des légumes et a obligé les agriculteurs à récolter en une journée ce qu'ils ramassaient d'habitude en une quinzaine. Devant cet afflux de marchandises, les usines de conserves furent dans l'impossibilité d'absorber ces excédents, même en travaillant 22 heures par jour! Les agriculteurs virent donc de fortes quantités de pois refusés, ce qui entraîna une perte considérable pour eux.

MEUBLES COUTURIER
QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11
ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC
PRIX CHOIX QUALITÉ

COURRIER DES LECTEURS
Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.
Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— Le travail et aussi la négligence ont fait que je n'ai jamais répondu à la circulaire de janvier 1964 annonçant la publication du "Peuple breton" et la création de l'U.D.B.

— Les deux nouvelles m'intéressaient pourtant. Marxiste et internationaliste breton (depuis 1927), je n'ai jamais rencontré dans le Mouvement breton (à part Yann Schieler) de tendance correspondant à mes points de vue. La crise actuelle du mouvement communiste mondial pourrait donner aux communistes bretons l'occasion de s'affirmer. Les prises de position nettes de la Chine (qui a libéré intégralement toutes ses minorités nationales) face à l'impérialisme et au révisionnisme permettent à ceux qui ne dissocient pas le libéralisme national de la Bretagne et l'émancipation sociale du peuple breton de se débarrasser de tout complexe : nous sommes en plein dans le sens de la marche de l'histoire. Il ne s'agit pas de pleurer pour que le Comité des Forges permette à des capitalistes bretons de faire marcher les Forges d'Hennebont; il s'agit de les faire tourner par et pour le peuple breton, comme d'ailleurs le reste des autres moyens de production, sous le contrôle de comités de gestion.

Hors de là, il n'y a et il ne peut y avoir que le bêtise.

— Je ne demande pas au "Peuple breton" de prendre ceci à son compte. S'il permettait d'exprimer ce ne serait déjà pas si mal. — S. B. Vezin (Ille-et-Vilaine).

— J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Veillard sur le "Très grand Ouest" : l'en apparence les termes entièrement; sans doute y a-t-il souvent communauté d'intérêts entre les diverses provinces de l'Ouest, à côté de divergences ou particularités certaines, mais il ne faut pas pour autant faire de la "sous-centralisation" !

— Continuez! vous êtes dans la bonne voie. — Forbach (Moselle).

— Je vous écris pour vous donner, si vous me le permettez, quelques-unes de mes impressions sur le Mouvement en ce moment.

— Tout le monde y hurle à tous vents que rien ne se fera sans l'unité mais tout le monde (il y a, Dieu merci, quelques remarquables exceptions) continue à « s'amuser » à attaquer le voisin et ses idées, à répondre avec une délectation morbide à ces piques par des contre-attaques, alors qu'il faudrait mieux laisser les roquets hargneux se fatiguer les uns.

— Si nous voulons sauver notre Pays, seul un Front breton peut le faire. Il regrouperait toutes les tendances bretonnes et pourrait être chapeauté par une sorte de « soviet » (composé des chefs de file de chacune d'elles)... On doit d'abord réunir nos forces pour la Bretagne, lutter côte-à-côte, chacun suivant ses méthodes (et chaque tendance politiques a ses « spécialités » dans l'action qui peuvent servir à la patrie). En outre, au point de vue propagande de l'idée bretonne, si chaque parti s'y mettait dans les couches de population traditionnellement favorables à sa « couleur », sans perdre ses forces, son argent et son temps à torpiller le voisin, aucune portion de notre population ne saurait être oubliée... et le recrutement (donc les finances et les possibilités) de chacun d'eux s'améliorerait très vite. — Landivisiau (Finistère-Léon).

'LA MER'
Alain CALVEZ
AGENT GÉNÉRAL
COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES & TERRESTRES
43, Rue de la Marine - LE GUILVINEC
TÉLÉPHONE 218

EDITO (suite de la page 2)

tueurs "affreux" sont dans la logique des choses puisqu'elles visent à conserver à l'Europe des trusts les richesses minières du Congo, tout comme l'intervention des paras français au Gabon pour soutenir M'ba n'était dictée que par les gros intérêts français engagés dans ce pays.

Face à cette Europe, on ne peut désirer que l'Europe des peuples. Ces deux termes lourds de sens. Face à la pseudo-démocratie américaine, ils impliquent que l'Europe sera populaire. Les grands intérêts seront sacrifiés au profit du bien-être des travailleurs. L'usine là où est l'ouvrier et non l'inverse! Cette Europe, si diverse dans ses peuples et dans ses langues, toute pétrie de minorités nationales, ne pourra être soumise à aucune hégémonie, intérieure ou extérieure, linguistique ou politique. Elle ne pourra pas être une terre de racisme, elle qui a connu Dachau et Buchenwald à cause du racisme justement. Subtil équilibre de peuples et d'économies, l'Europe des peuples sera fédérale pour éviter la domination d'un grand Etat. Elle devra être neutre pour pouvoir être l'Europe, car comment espérer construire l'Europe sur l'O.T.A.N. quand le but de cette organisation est de faire la guerre à nos frères européens de l'Est? Sans eux, il n'y aura pas d'Europe. L'Europe sans Chopin, Copernic, Litz, Bela Bartok, Linné, Zamenhof, Mozart, Comenius, etc., est-ce l'Europe?

En fait, "le monde libre", "la défense de l'Occident", ce sont les nouveaux slogans inventés par l'Argent et ses serviteurs pour mieux duper nos peuples, pour nous opposer aux hommes des autres nations d'Europe et du monde. En fait, l'Occident ne sera jamais mieux considéré que le jour où il cessera d'être le parrain de toutes les dictatures que subissent les pays récemment décolonisés, que le jour où nos arsenaux seront vidés des stocks d'armes, nucléaires ou classiques, que nous accumulons — comme pour défier la sagesse humaine — pour les remettre un jour entre les mains d'un Goldwater. Pour sa modeste part, en Bretagne, l'Union démocratique bretonne entend lutter pour la paix, la démocratie, le progrès social, contre le militarisme, le racisme, le fascisme, même s'ils se déguisent en croisés de l'Occident ou en défenseurs de la liberté.

UDB